LES CLÉS
DE SAINT PIERRE

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'archidiocèse de Bordeaux

n°3 – Mars 2025

« Christe Eleison »

Très chers fidèles, Dom Guéranger nous introduit dans le Temps du Carême par ces mots : « On ne doit pas s'étonner qu'un temps aussi sacré que l'est celui du Carême soit un temps rempli de mystères. L'Église, qui en a fait la préparation à la plus sublime de ses fêtes, a voulu que cette période de recueillement et de pénitence fût marquée par les circonstances les plus propres à réveiller la foi des fidèles, et à soutenir leur constance dans l'œuvre de l'expiation annuelle. Au Temps de la Septuagésime, nous avons rencontré le nombre « 70 » qui nous rappelait le temps de la captivité à Babylone, après lesquels le peuple de Dieu, purifié de son idolâtrie, devait revoir Jérusalem et y célébrer la Pâque. Maintenant c'est le nombre sévère de « 40 »

que la sainte Église propose à notre attention religieuse, ce nombre qui, comme nous dit saint Jérôme, est toujours celui de la peine et de l'affliction…. Rappelons-nous cette pluie de quarante jours et de quarante nuits, sortie des trésors de la colère de Dieu, quand il submergea la race humaine sous les flots, à l'exception d'une famille. Considérons le peuple hébreu errant quarante années dans le désert, en punition de son ingratitude, avant d'avoir accès dans la terre promise »…
(Dom Guéranger, l'Année liturgique).

Chers fidèles, nous entrons dans le Temps de la nécessaire sanctification qui, elle-même, passera par une nécessaire purification. Temps précieux pour chacun de nous ! Temps béni pour notre communauté de Saint Bruno et d'Arcachon ! Nous ne sommes pas les chrétiens que nous devrions être. Nous aimons Dieu si mal et si peu parfois… Nous nous souvenons du soir du Jeudi Saint quand les apôtres abandonnèrent le Seigneur au jardin des oliviers et qu'il se retrouva seul…Par notre effort de componction et nos sincères résolutions, nous voulons être de ceux qui ne feront pas que « suivre de loin » le Christ en son chemin de Croix (Luc, 22, 54). Nous voulons être auprès du Seigneur : par notre amour, par notre prière et par un généreux Carême que je nous souhaite à tous. Nous le ferons pour nous d'abord, et puisqu'il m'est permis de vous y inciter : nous le ferons aussi pour les intentions du Saint Père et pour notre Mère la Sainte Eglise.

Abbé Guilhem le Coq, Chapelain.

Carême à Saint Bruno :

Mercredi des Cendres :

Messe à 19h (imposition des Cendres, confessions assurées).

Tous les dimanches de Carême :

Vêpres et Salut du Saint Sacrement 17h00.

Grande récollection de Carême :

Samedi 15 mars

(par un moine de l'Abbaye de Lagarde)

9h30 accueil
09h45 - 10h30 conférence
10h30 - 11h chapelet
11h - 11h45 conférence
12h Messe
13h déjeuner
14h - 14h45 conférence
15h - 15h45 conférence
16h - 16h30 Salut du Saint Sacrement
Fin de la récollection à 16h30.

Le tribunal de la pénitence. I.

Certains mots inquiètent parfois, et l'idée d'être jugé est un motif légitime de crainte. Si la peur du gendarme n'est pas un motif suffisant pour une vie vertueuse, elle permet à défaut une véritable vie en société. Bien souvent, c'est ainsi que nous voyons le sacrement de pénitence, et nous venons à confesse parce qu'il faut bien y passer, par peur éventuelle de l'enfer, par une crainte que l'on peut bien qualifier de servile. De fait, aller se confesser est rarement une partie de plaisir, et il convient de se méfier de ceux qui, au nom d'un retour à la pénitence, en parlent trop facilement comme d'un lieu de bonheur. La pénitence, en effet, est certes une vertu, mais elle est également un jugement. Elle est un jugement rendu sur la responsabilité de nos actes, sur le mauvais exercice de la liberté que Dieu nous donne. Le juste pèche sept fois par jour, et le péché, même véniel, est toujours une offense à Dieu et à sa loi sur nous, offense infiniment grave, car la mesure de l'offense se prend de l'offensé.

Le concile de Trente, à qui nous devons la définition la plus arrêtée des sacrements, nous affirme que les fidèles : « se présentent en coupables devant ce tribunal [qu'est le sacrement de pénitence] pour que, par la sentence des prêtres, ils puissent être libérés, non pas une seule fois, mais toutes les fois que, se repentant des péchés commis, ils cherchent refuge en lui. » La confession revêt donc un caractère judiciaire, mais ce qui est jugé, c'est la contrition des fautes davantage que la faute elle-même, déjà jugée par la conscience du pénitent qui accuse son péché.

En effet, dans l'absolution, le prêtre se souvient qu'il dispense « un bienfait qui ne lui appartient pas [...] elle n'est [...] pas le seul et simple ministère ou d'annoncer l'Évangile ou de déclarer que les péchés sont remis. » Il s'agit de porter un regard objectif sur le péché commis, sur le mauvais usage de la liberté, et de rappeler ce caractère jamais anodin d'un péché futile, extrêmement léger et véniel. C'est bien pourquoi l'absolution « est à l'image d'un acte judiciaire par où une sentence est prononcée par le prêtre comme par un juge. »

Mais il convient cependant de rappeler également qu'à ce tribunal, c'est l'accusé qui fait office d'accusateur et que le juge véritable, celui de qui les ministres tiennent leur pouvoir, veut notre salut et notre contrition, que c'est la seule chose qui nous est demandée. Le prêtre agit en juge, mais il ne fait que « prêter » sa présence à Notre-Seigneur, servant de canal entre le Souverain Juge et l'âme de celui qui s'accuse.

Alors que le Carême commence dans quelques jours, nous pouvons le commencer par une belle et bonne confession, qui nous préparera à la confession pascale.

Abbé Petit.

Marche de nuit pour hommes :

Le vendredi 14 mars
Rendez-vous sur le parking St Bruno
à 19h ou à Verdelais à 20h
Retour à St Bruno le samedi 15 mars
à 8 heures

Inscriptions et renseignements
auprès de l'abbé Petit

Au sujet de la quête électronique

Pour ne pas rallonger ce moment :

- Préparer votre carte bancaire avant l'arrivée du panier
- Après avoir choisi le montant, poser la CB sur l'écran

Merci pour votre générosité.

CARNET DE FAMILLE :

obsèques de madame Thérèse Mettavant le 05 février

Billet en prévente :
https://www.helloasso.com/associations/apesf/evenements/concert-au-profit-du-college-saint-fort

Bernanos et le péché

En ce temps de la Septuagésime et du Carême, où la liturgie nous invite à méditer sur notre condition de pécheur, nous allons essayer de regarder une réalité niée par le monde actuel, parce qu'il en a perdu le sens : la terrible réalité du péché. Nous serons aidés en cela par ce grand écrivain catholique que fut Georges Bernanos. Le thème du péché et de la grâce est en effet au cœur de son œuvre littéraire.

Nous ne devons pas avoir peur de cette réalité, car elle impacte chacune de nos vies, à divers degrés, depuis la chute originelle. Ainsi, Bernanos fait dire au curé de Torcy : « L'Église a les nerfs solides, le péché ne lui fait pas peur, au contraire, elle le regarde en face. » (*Journal d'un curé de campagne*). Ainsi en est-il du sacrement de pénitence, qui nous réintègre inlassablement dans notre relation filiale avec Dieu.

Le plus évident dans cet angle est le personnage de l'abbé Donissan (*Sous le soleil de Satan*), jeune prêtre au cœur pur et brûlant d'amour pour les âmes, et sa rencontre avec Mouchette, jeune fille révoltée, oscillant entre orgueil et désespoir. Lisant en elle comme un livre, il essaiera de la ramener à Dieu, mais la jeune fille est sous l'emprise du démon et croira trouver refuge dans le suicide. Plus tard, le prêtre, devenu curé de Lumbres, petite paroisse de l'Artois, attirera une foule de pénitents à son confessionnal par la sainteté de sa vie (on pense bien sûr au saint curé d'Ars), et il mourra à la tâche, épuisé, au fond de son confessionnal. L'offrande de sa vie à Dieu pour le salut des pécheurs met en lumière la réversibilité des mérites, car « on ne meurt pas chacun pour soi, mais les uns pour les autres et même les uns à la place des autres. » (*Dialogue des Carmélites*).

Bernanos, en nous montrant la laideur du péché, agit comme le médecin cautérisant la plaie pour éviter l'infection, et nous rappelle en même temps l'infinie miséricorde de Dieu, car « là où le péché a abondé, la grâce a surabondé. » (Romains 5, 20).

Si le chrétien Bernanos est l'écrivain du Vendredi saint, parce que dans son œuvre transparaît la Passion du Christ, il nous désigne néanmoins le matin de Pâques. Il nous fait regarder vers la croix qui se dresse au milieu des ténèbres de notre monde, cette croix sur laquelle nous contemplons Celui qui « nous a aimés jusqu'au bout » (Jean 13, 1) et « s'est livré pour nous » (Galates 2, 20).

Alain Derniame.

PRIERE POUR LE CAREME

O Jésus, mon Seigneur et mon Sauveur, pendant ce Carême,
je veux m'unir à vous, priant et jeûnant au désert,
à vous qui avez voulu souffrir et vous humilier pour moi.
Par votre solitude et votre silence,
détachez-moi des créatures et attirez-moi à vous.
Par votre faim et vos privations,
ouvrez-moi à vos grâces et dilatez mon désir de vous.
Par vos tentations et vos souffrances,
fortifiez-moi dans mes combats.
Et par votre retour en votre vie publique,
apprenez-moi à vivre avec vous et en vous,
afin que dans le monde et les épreuves,
rempli de vous et de votre vie,
Je ne rayonne que vous et votre joie.
Ainsi soit-il.

Cardinal de Bérulle

Ordo liturgique
Mars

Samedi 1 de la Sainte Vierge le samedi (4° Cl., Blanc)

Dimanche 2 Dimanche de la Quinquagésime (2° Cl., Violet)
Lundi 3 de la Férie (4° Cl., Violet)
Mardi 4 Saint Casimir, confesseur (3° Cl., Blanc)
Mercredi 5 Mercredi des Cendres (1° Cl., Violet)
Jeudi 6 Jeudi après les Cendres (3° Cl., Violet)
Vendredi 7 Vendredi après les Cendres (3° Cl., Violet)
Samedi 8 Samedi après les Cendres (3° Cl., Violet)

Dimanche 9 1er Dimanche de Carême (1° Cl., Violet)
Lundi 10 Lundi de la Première semaine du Carême (3° Cl., Violet)
Mardi 11 Mardi de la Première semaine du Carême (3° Cl., Violet)
Mercredi 12 Mercredi des Quatre-Temps de Carême (2° Cl., Violet)
Jeudi 13 Jeudi de la Première semaine du Carême (3° Cl., Violet)
Vendredi 14 Vendredi des Quatre-Temps de Carême (2° Cl., Violet)
Samedi 15 Samedi des Quatre-Temps de Carême (2° Cl., Violet)

Dimanche 16 2e Dimanche de Carême (1° Cl., Violet)
Lundi 17 Lundi de la Deuxième semaine du Carême (3° Cl., Violet)
Mardi 18 Mardi de la Deuxième semaine du Carême (3° Cl., Violet)
Mercredi 19 Saint Joseph Époux de la Sainte Vierge Patron de l'Église universelle (1° Cl., Blanc)
Jeudi 20 Jeudi de la Deuxième semaine du Carême (3° Cl., Violet)
Vendredi 21 Vendredi de la Deuxième semaine du Carême (3° Cl., Violet)
Samedi 22 Samedi de la Deuxième semaine du Carême (3° Cl., Violet)

Dimanche 23 3e Dimanche de Carême (1° Cl., Violet)
Lundi 24 Lundi de la Troisième semaine du Carême (3° Cl., Violet)
Mardi 25 Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie (1° Cl., Blanc)
Mercredi 26 Mercredi de la Troisième semaine du Carême (3° Cl., Violet)
Jeudi 27 Jeudi de la Troisième semaine du Carême (3° Cl., Violet)
Vendredi 28 Vendredi de la Troisième semaine du Carême (3° Cl., Violet)
Samedi 29 Samedi de la Troisième semaine du Carême (3° Cl., Violet)

Dimanche 30 4e Dimanche de Carême (1° Cl., Rose)
Lundi 31 Lundi de la Quatrième semaine du Carême (3° Cl., Violet)

Au service de la Communauté

« Servir et non être servi » (Mc., X, 45)

Chorales polyphonique et grégorienne

Aucune connaissance musicale n'est requise, il suffit de chanter juste et d'être motivé.
Nous recherchons d'ores et déjà pour la rentrée des voix pour tous les pupitres (soprani, alti, ténors et basses) !

- *Pour la schola grégorienne :* Aurélien Dufour au 06.20.82.89.47
  Les répétitions ont lieu le dimanche à Saint-Bruno à 9h45.

- *Pour la chorale polyphonique :* Estelle Touche au 06.62.65.88.73
  Les répétitions de la chorale polyphonique ont lieu le vendredi à Saint-Bruno, de 20h30 à 22h00.

Ménage de l'Eglise Saint-Bruno

Le but : maintenir propre et ordonnée la Maison de Dieu. Le ménage de l'église a lieu un vendredi par mois après la Messe de 9h00.

Renseignements : Madame de Reviers, au 06.62.47.09.87 ou mireilledereviers@yahoo.fr et abbé Antoine-Marie Petit au 07.60.36.84.51 ou antoinemarie.petit@gmail.com

Repas des abbés

Le but : assurer les courses hebdomadaires des prêtres (la fréquence de ce service dépend du nombre de bonnes volontés).

Renseignements et inscriptions : abbé Antoine-Marie Petit au 07.60.36.84.51 ou par courriel antoinemarie.petit@gmail.com

Autres services

Ponctuellement d'autres services peuvent être nécessaires : faites-nous part vos talents et de vos disponibilités.

Eglise Saint-Bruno

Messes

Dimanches et Fêtes d'obligation

- 8h30 : Messe basse
- 10h30 : Grand'Messe chantée
- 12h15 : Messe basse
- 18h30 : Messe basse avec orgue

Semaine

- Lundi : 9h00 (*) et 19h00
- Mardi : 9h00 (*) et 19h00
- Mercredi : 6h30 (*), 9h00 (*) et 19h00
- Jeudi : 9h00 (*) et 19h00
- Vendredi : 9h00 (*) et 19h00
- Samedi : 9h00 (*) et 12h00

Adoration du St-Sacrement

- Jeudi de 17h30 à 18h30, « Heure Sainte » (*)
- Les premiers vendredis du mois (*sauf juillet et août*), de 20h00 à 22h00

Confessions

- Les dimanches et fête d'obligation, habituellement durant les Messes (à l'exception de la Messe de 12h15)
- Du lundi au vendredi de 18h15 à 19h00
- Samedi de 11h30 à 12h00

(*) hors vacances scolaires

Messe à la basilique Notre-Dame d'Arcachon les dimanches et fêtes à 18h00, de Pâques à Toussaint.

Fraternité Saint-Pierre

Abbé Guilhem Le Coq, *chapelain*
06 60 88 47 70
ablecoq@gmail.com

Abbé Philippe Comby
07 62 17 80 81
p.comby@laposte.net

Abbé Sébastien Damaggio
06 68 12 31 70
abbe@damaggio.net

Abbé Antoine-Marie Petit
07 60 36 84 51
antoinemarie.petit@gmail.com